

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 19h30

2024-07

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH, Maire,

Conseillers présents : KLEIN Christian, JUNG Pascal, SPECHT Christiane, KREUTZMANN Herbert, DEMERLE Xavier, SCHEIDLER Jutta.

Conseillers excusés et représentés : Anita ZIEHL (pouvoir à JUNG Pascal) ; Chris STAB (pouvoir à SPECHT Christiane) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à KLEIN Christian) ; Céline KIFFER.

Le PV du Conseil municipal du 24 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.
Christiane SPECHT est désignée comme secrétaire de séance.

Présentation du rendu de l'étude sur le projet de chaufferie biomasse et suites à donner

Le Maire expose les principales conclusions de l'étude de faisabilité sur le projet de chaufferie biomasse :

- Une première réunion avait eu lieu début novembre lors de laquelle ont été exposés les besoins des sites à chauffer, le dimensionnement technique des solutions bois, l'analyse économique des différents scénarii et le bilan environnemental, le bureau d'études ayant de son propre chef exclu le bâtiment de l'ancienne école, il leur a été demandé de revoir leur rendu et de travailler sur deux scénarii
- Le deuxième rendu retient deux scénarii principaux : scénario 1 avec 100% granulés réseau technique pour l'ensemble des bâtiments sauf l'église et scénario 2 100% granulés avec réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments ;
 - o Le coût du scénario 1 est de 661 000 euros HT comprenant 54 000 euros d'imprévus et 65 000 euros d'études et de maîtrise d'œuvre.
 - o Le coût du scénario 2 est de 828 000 euros HT comprenant 68 000 euros d'imprévus et 81 000 euros d'études et de maîtrise d'œuvre.

Suite aux différentes remarques de conseillers, une deuxième réunion s'avère nécessaire pour éclaircir certains chiffres. Une date sera fixée prochainement.

Si les chiffres devaient se confirmer, une mission de consultation sera donnée au bureau d'études.

Il s'agit de vérifier notamment si l'économie réalisée entre le système actuel et le système futur permettra de financer l'équipement (coût subventions déduites).

DCM 2024-11-01 Adoption de l'Etat de Prévision des coupes de l'exercice 2025 - destination des coupes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'état de prévision des coupes de l'exercice 2025, décide de la destination des coupes comme suit :

Coupe des parcelles 2.a / 7.a / 8.a et produits accidentels :

- Vente de grumes façonnées et vente de gré à gré de produits sur pied et de houppier :
 - Confie la maîtrise d'œuvre à l'ONF.

- Confie l'exploitation des coupes à l'entreprise la mieux-disante à savoir l'entreprise Alain FOLLIOU pour un montant de 17 393,75 euros TTC (forfait câblage intégré)
- Autorise le Maire à signer les contrats correspondants et à fixer les délais de façonnage et de débardage.
- Les grumes seront vendues par l'ONF par tout mode de vente en vigueur en fonction des différentes essences, qualités et volumes (vente, contrat d'approvisionnement (prélèvement de 1% pour frais de gestion) ou à l'amiable à l'unité de produits.)
- Fixe la mise à prix des menus produits à 17 €/st. Les lots seront cédés à l'amiable après tirage au sort.
- Confie à l'ONF le lotissement et le suivi des lots de menus produits selon le tarif de la prestation conventionnelle.

La date de vente de bois de chauffage sera fixée prochainement (pour début 2025).

DCM 2024-11-02 Etat d'assiette 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'inscription à l'Etat d'Assiette 2026 des parcelles réglées suivantes :
Parcelle 1.r
- Approuve la suppression de la parcelle : 11.r

DCM 2024-11-03 Vente de bois sur pieds des chênes

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'offre de « Alain Folliot exploitation forestière » d'un montant de 430 euros pour l'achat des quelques grands chênes surplombant la route départementale et les ateliers municipaux qui doivent être enlevés pour des raisons de sécurité. L'offre tient compte de l'obligation de câbler ces arbres pour des raisons de sécurité.

DCM 2024-11-04 Vente de grumes (situés à côté du terrain de tennis)

Un lot unique constitué de grumes d'environ 25 m³ (environ 32,5 stères) au prix de 70 euros le m³ sera vendu par tirage au sort.

Cette vente se fera séparément de la vente annuelle du bois de chauffage.

Un flyer sera distribué avant la fin de l'année 2024.

DCM 2024-11-05 Proposition de travaux de matérialisation

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition de l'ONF pour des travaux de fourniture et pose de plaques de parcelle en plastique et de mise en peinture.

DCM 2024-11-06 Location d'un garage communal

Monsieur Maurice ZAHM et Mme Aline SCHMITT sont intéressés pour louer un garage situé à côté du bâtiment de l'ancienne école. Le Conseil municipal décidé à l'unanimité de le louer pour un montant mensuel de 32 euros.

DCM 2024-11-07 Achat de parts du Groupement forestier du Weckersburg (GF)

Le Maire indique que suite au décès de Gudrun SCHMIDT, ses 154 parts sont à vendre, ainsi que 120 parts dans le cadre de la succession Joho.

Il s'agit de réaliser la mutation de ces 274 parts. La valeur d'une part est de 82 euros.

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité le rachat de 25 parts soit un montant total de 2050 euros.

La commune de Walschbronn détiendra désormais 175 parts dans le Groupement forestier du Weckersburg.

Le Maire a demandé que la contrepartie soit que les administrés de la commune puissent acheter du bois de chauffage à façonner dans la propriété du GF car certaines années, il n'y a pas assez de bois dans le cadre de la vente de bois de chauffage.

DCM 2024-11-08 Mise à disposition de la salle la forge

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal décidé à l'unanimité de :

- Mettre à disposition gratuitement la salle la Forge pour le conseil de Fabrique dans le cadre de l'évènement à savoir la messe filmée du dimanche 29 décembre 2024

DCM 2024-11-09 Mise à disposition de la salle la forge

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal décidé à l'unanimité de :

- Mettre à disposition gratuitement la salle la Forge (sauf les charges de 60 euros en cas de location un week-end) pour l'association les Cœurs éléphants dans le cadre de leur manifestation

DCM 2024-11-10 Demande de subvention de l'association des Sauveteurs Secouristes du Pays de Bitche

Le Maire donne lecture du courrier de l'association des sauveteurs secouristes du Pays de Bitche. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de leur verser une subvention de 50 euros.

Points divers

- a) Reportage touristique sur la région frontalière

Le Maire explique que Monsieur Klaus WEBER (Verbandsburgermeister Pirmasens land) avait invité des maires français et allemands pour présenter un projet de film touristique à mener en commun sur nos territoires frontaliers (90 secondes par commune). Pour la commune de Walschbronn, cela coûterait entre 150 et 250 €. Le montant exact des frais dépendra du montant du financement accordé. Ce point sera à valider lors d'un prochain conseil municipal.

b) Point d'information sur la messe filmée

Le conseiller délégué, Pascal JUNG, explique que l'équipe technique de France télévisions est venue faire le repérage du site et rencontrer les personnes ressources. Suite à leur venue, un article est paru dans le journal du Républicain lorrain et un reportage a été réalisé pour Mosaik TV. Des interviews seront réalisées début décembre avec le Maire, Mme Sylviane SCHEIDLER et Monsieur Pascal JUNG, Président du Conseil de Fabrique. Ces interviews seront diffusées en amont de la messe filmée.

c) Illuminations du vendredi 29 novembre

- Prochain conseil : proposition mardi 17 décembre à 19h.

Délibération officielle sur l'adhésion à la convention de participation sur la prévoyance et la santé.

Fin de la réunion à 21h

Christiane SPECHT
Secrétaire de séance



Christian SCHWALBACH
Maire



S'en suivent les signatures des membres présents à la réunion du 21 novembre 2024 :

